

VILLE
DE
MOULINS-LÈS-METZ

SEANCE DU SEPT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 20 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction : 29

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 21

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants : 25

Convoqués le :
01/12/2021

Étaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Adjoint au Maire. Monsieur Jean-Yves BEGUE, Monsieur Francis GUEHERY, Monsieur Michel LEICK, Madame Monique SCHALLER, Madame Pascale HOLLE, Madame Dominique LANCERON, Monsieur Michel SCHALLER, Madame Valérie BOHR, Madame Vanessa CARRARA, Monsieur Laurent PERRIN, Monsieur Yann MAUCOURT, Madame Michèle WIBRATTE, Monsieur Clément CONROUX, Conseillers Municipaux.

Étaient absents et excusés : Madame Rachel NICOLAS, Monsieur Léo KANNY, Monsieur Farès CHABI

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Nadège DRISSI, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Madame Michèle WIBRATTE.

Madame Jeannine BILLOTTE, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Madame Bernadette LAPAQUE.

Madame Virginie GELLENONCOURT, Conseillère Municipale, ayant donné procuration à Monsieur Jean BAUCHEZ.

Monsieur Michel LUTZ, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à Monsieur Frédéric RENAUDAT.

Secrétaire de séance : Madame Bernadette LAPAQUE

=====

**POINT 2021-72- Participation exceptionnelle au projet
« Nature et environnement » de l'école primaire Paul Verlaine**

Rapporteur : Bernadette LAPAQUE

Le Conseil Municipal est informé de la demande de l'école primaire Verlaine pour une participation financière exceptionnelle à un projet « Nature et environnement ». Ce projet a démarré en début d'année 2020. Il a été interrompu à cause du confinement lié à la COVID-19 mais il reprendra au printemps 2022.

Cette action pédagogique concerne 24 élèves de la classe de CM1. Elle a pour objectif de sensibiliser les enfants aux relations du vivant : les végétaux, le rôle des insectes et l'importance des oiseaux et des autres animaux.

Dans le cadre de ce projet centré sur la nature et l'environnement, des animateurs de l'association « Torcol » viendront proposer des séances d'animations à l'école et les enfants iront visiter le site des Bergivaux à Ancy-sur-Moselle.

Afin de soutenir ce projet, il est soumis au Conseil Municipal une participation exceptionnelle de 400,00 € sur présentation de la facture du prestataire libellée au nom de la mairie de Moulins-lès-Metz.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2022.

Vu l'avis favorable de la Commission Scolaire,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

PARTICIPE au projet « Nature et environnement » à hauteur de 400,00 €,

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 07/12/2021



Le Maire,
Jean BAUCHEZ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de **2 mois** à compter de la présente notification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20211207-2021-72-DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2021

Affichage : 09/12/2021